



LETTRE OUVERTE

aux organisations patronales de la PRÉVENTION SÉCURITÉ (GES, SESA, GPMSE, ADMS)

TROP C'EST TROP ! LES SALARIÉS DE LA PRÉVENTION SÉCURITÉ SONT EXCÉDÉS !

Depuis des années, la fédération des services CFDT bataille pour que soient reconnus à leur juste valeur les agents de sécurité participant à ce que l'état appelle le « continuum » de sécurité en France.

En effet, depuis de très nombreuses années les salariés de la prévention sécurité participent à la sécurité des Français au quotidien 24/24 et 7/7 (sécurité incendie, sécurité aéroportuaire, sécurité mobile, cybersécurité,...). Mais depuis de nombreuses années ces salariés essentiels à la nation ne se sentent pas reconnus. Les entreprises peinent à les recruter et les fidéliser. Aujourd'hui, les petites annonces fleurissent à France Travail et sur les réseaux sociaux pour trouver des étudiants ou retraités volontaires pour rejoindre le secteur.

Mais les salaires de ce secteur sont faibles. Ils tournent autour du SMIC.

En septembre 2023, la CFDT s'est engagée en signant un accord salaire triennal.

Cette demande d'accord triennal était une de vos demandes, vous, organisations patronales, afin d'avoir une vision à moyen terme à fournir à vos clients.

La CFDT a accepté de signer cet accord en échange d'ouverture de négociation sur les accessoires de salaire prévus dans la convention collective, à savoir le travail du dimanche, le travail de nuit, les primes paniers, etc.

Par ailleurs, le gouvernement a prévu dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 de suspendre le repos dominical pour nombre de salariés, dont les salariés de la prévention sécurité. Ce que nous dénonçons car cela impacte la santé des travailleurs et leur vie personnelle.

Ce décret et la volonté de certaines entreprises du secteur font que de nombreux salariés de la prévention sécurité seront amenés à travailler sans repos hebdomadaire le dimanche pour une majoration ridicule de ... 10 % de l'heure.

Et le 27 février 2024, après 2 réunions de travail, vous, organisations patronales, êtes venues « les mains dans les poches » c'est-à-dire sans faire aucune proposition.

La CFDT Services constate que, malheureusement, vous, organisations patronales du secteur de la sécurité privée en France êtes déloyales en ne respectant pas votre parole et en vous cachant, de plus, derrière un petit adverbe, « notamment », pour revendiquer plus de précarité dans le secteur.

Ah vos revendications sur les CDI de chantier, sur plus de polyvalence... !

En conséquence, devant cette mauvaise foi, devant cette déloyauté, devant les RISQUES POUR LA SANTÉ DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES amenés à travailler 7/7 jours, devant la PAUPÉRISATION DES SALARIÉS du secteur, nous vous annonçons, que sans accord sur le travail du dimanche et de nuit et autres accessoires de salaires connexes, applicable au 1er juillet 2024, nous appelons d'ores et déjà l'ensemble des salariés du secteur des entreprises de prévention sécurité à se mobiliser par la GRÈVE les dimanches :

- 21 juillet
- 28 juillet
- 4 août
- 11 août

Bien entendu nous nous réservons le droit d'élargir cet appel à d'autres dates selon l'évolution.